



LIVRET DES OPTIONS INTERNES

LES OPTIONS PROPOSÉES À L'UFR ARSH

ANNÉE UNIVERSITAIRE 2025-2025
SEMESTRE 1

UFR Arts et Sciences Humaines (ARSH)
1281, rue des universités
38610 Gières

UGA
UFR
ARSH Université
Grenoble Alpes

TABLE DES MATIÈRES

<u>OPTIONS INTERNES UFR ARSH 2024 - 2025 / SEMESTRE 1</u>	<u>1</u>
ÉTHIQUE MÉDICALE _____	4
MUSIQUE ET PHILOSOPHIE _____	5
ICONOGRAPHIE DE LA MYTHOLOGIE ANTIQUE _____	7
CRÉATION _____	8
CHŒUR _____	9
COMPRENDRE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME : LES ORIGINES (MEDITERRANEE ET AFRIQUE ORIENTALE I ^E -VI ^E SIECLES) _____	10
HISTOIRE DE LA FRANCE AU PREMIER XX ^E S. (1914-1945) 1 ^{RE} PARTIE _____	11
LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE (218 – 201 AVANT NOTRE ÈRE) : CONFLITS ET ECHANGES DANS LA MÉDITERRANEE ANTIQUE _____	12
EXPRESSION FRANÇAISE _____	13
LATIN NIVEAU 2 _____	14
DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES _____	15
LES PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES _____	16
LA MÉDIATION EN BIBLIOTHÈQUE (2) _____	17

OPTIONS INTERNES UFR ARSH

2024 - 2025 / SEMESTRE 1

INTITULÉ	ENSEIGNANT	JOUR HEURE	SALLE	ACCESSIBLE EN
Éthique médicale	Philippe SALTEL	Vendredi 10h-12h	Salle TD 7 (90 etu max)	L1 ARSH L1 Parcours Santé L2 Philosophie
Musique et philosophie	Thibault DE SAINT SAUVEUR	Jeudi 16h-18h	Salle TD 4 (40 etu max)	L2 Philosophie L3 Philosophie L2 Musicologie L3 Musicologie
Iconographie de la mythologie antique	Michel TARPIN	Jeudi 14h-16h	Salle TD 4 (40 etu max)	L1 ARSH L2 ARSH L3 ARSH
Création	Myriam FRINAULT	Jeudi 14h- 15h OU 15h-16h (2 groupes)	Bâtiment EST Grand studio (40 etu max)	L1 ARSH
Chœur	Isabelle GARCIA- RAMBAUD	Mercredi 16h-18h	Salle TD 11 (10 étu max)	L1 SHA L1 Histoire L1 Philosophie L1 HAA
Comprendre l'Histoire du Christianisme	Olivia ADANKPO- LABADIE Laurent BRABANT	Mardi 12h-14h	ARSH 1 (90 étu max)	L1 ARSH L2/L3 Philosophie L2/L3 SHA L2/L3 HAA L2/L3 Musicologie
La France au 20 ^e siècle I	Olivier FORLIN	Jeudi 14h-16h	ARSH 2 (100 étu. max)	L1 ARSH L2/L3 Philo L2/L3 SHA L2/L3 HAA L2/L3 Musicologie
La deuxième guerre punique	Paulin VATAIRE	Vendredi 10h-12h	Salle TD 4 (40 étu max)	L1 ARSH L2/L3 Philo L2/L3 SHA L2/L3 HAA L2/L3 Musicologie
Expression française (2 groupes)	Martine BERENGUER	Jeudi 14h-16h OU	Salle TD 5 (35 étu max/gpe)	L1 ARSH

		16h-18h (2 groupes)		
Latin niveau 2	Clémence PELLETIER	Vendredi 8h-10h	Salle TD 6 (35 étu max)	L1 ARSH L2 ARSH L3 ARSH
MEDIAT				
Découverte de l'environnement des bibliothèques*	Claire TOUSSAINT	Lundi 13h-16h	*	L1 Histoire et L1 Histoire de l'art
Les publics des bibliothèques*	Claire TOUSSAINT	Jedi 9h-12h	*	L2 Histoire et L2 Histoire de l'art
La médiation en bibliothèque (2) *	Claire TOUSSAINT	Jedi 13h30-16h30	*	L3 Histoire et L3 Histoire de l'art

***Pour ces 3 options : prendre contact auprès de : mediat@univ-grenoble-alpes.fr à MEDIAT Rhône-Alpes, pour les lieux de cours, différents chaque semaine.**

ÉTHIQUE MÉDICALE

ENSEIGNANT : Philippe SALTEL

NIVEAU : à destination de tous les L1 de l'ARSH, L1 parcours LAS et L2 Philosophie

HORAIRE / LIEU : vendredi 10h-12h – Salle TD 7

La formation proposée comprend deux parties : un travail d'initiation aux problèmes moraux généraux, à commencer par celui de la morale elle-même, et d'étude des grandes théories éthiques et un second travail, d'application, consacré à des dilemmes éthiques concrets qui se rencontrent dans les relations asymétriques d'assistance et de soin. Les questions d'assistance à la procréation, de décisions relatives au meilleur soin, de fin de vie, etc. seront discutées dans le cadre de la séance.

Le cours est appuyé sur un site « Moodle » qui permet de retrouver les textes et les cas étudiés et fournit des ressources complémentaires.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Le cours permet à la fois de s'initier à la philosophie morale (étude des arguments théoriques ayant trait aux principes de la meilleure conduite de la vie) et à son application dans un cadre précis, celui du soin médical.

Il permet à la fois d'acquérir une culture théorique, une meilleure connaissance du monde du soin, et d'apprendre à argumenter et débattre sur des questions pratiques, hors de toute idéologie, militantisme ou préférences personnelles.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Type d'épreuve terminale : une épreuve écrite sur un sujet à choisir, entre commentaire d'un texte théorique et étude d'un cas clinique.

Durée : 2 heures sur table pendant les examens en fin de semestre.

Session 2 :

Type d'épreuve : examen oral : étude de cas clinique ou texte théorique.

Durée : 1 heure de préparation, 20 mn d'exposé.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

La bibliographie complète sera présentée sur le site Moodle du cours.

Deux anthologies peuvent être utiles :

BLONDEL, Éric, *La Morale*, Paris, Flammarion, coll. « Corpus », 1999.

WORMS, Frédéric, et al., *Les classiques du soin*, Paris, PUF, coll. « Questions de soin », 2015

MUSIQUE ET PHILOSOPHIE

ENSEIGNANT : Thibault DE SAINT SAUVEUR

NIVEAU : L2 et L3 Philosophie - L2 et L3 Musicologie

HORAIRE / LIEU : jeudi 16h-18h - Salle TD 4

Le cours s'adresse aussi bien aux étudiant-e-s musiciens ou musicologues et aux étudiant-e-s en philosophies (bref à tout le monde), soucieux soit de ne pas rester dans un brouillard conceptuel dans leur pratique musicale soit de revisiter des problèmes classiques de philosophie sur un autre terrain, comme si un « philosopher par les oreilles » était possible.

Schopenhauer, en poussant la formule de Leibniz qui faisait de la musique une arithmétique inconsciente, propose de la percevoir comme une métaphysique qui à la différence de la métaphysique verbale, est également inconsciente et donc pratiquée par une âme qui ignore que c'est ce qu'elle est en train de faire. Cela semble s'opposer à la fameuse phrase que Platon prête à Socrate dans Les lois « La philosophie n'est-elle pas la plus haute musique ? »

Qui a raison ? Celui qui pense que la musique exprime ce que la philosophie est impuissante à dire ou bien celui qui considère que c'est la philosophie qui parvient à clarifier ce qui était dans la musique, sensible, plaisant mais nécessairement confus ? Et, lié à cette difficulté, il faut ajouter deux attitudes, soit celle consistant à se sentir, pour les philosophes, dominés par les musiciens soit cette autre, revenant à parquer les musiciens dans le fond de la caverne platonicienne.

Il faudra examiner une troisième solution (celle de Leibniz), plus pacifique, pensant que l'ouïe, par le moyen de la musique, a la capacité de nous donner un certain pressentiment de l'ordre et de l'harmonie de l'univers alors que la philosophie a la capacité de nous donner les raisons de cet ordre. Mais cet « univers harmonieux » est-il crédible ? C'est ce genre de problème qui fait comprendre pourquoi « Musique » été dès l'origine le nom pour qualifier non un des beaux-arts mais comme une discipline associée aux spéculations scientifiques sur les nombres, l'univers et les hommes.

Le sujet central du cours sera donc de se demander si la musique a un contenu. La musique a-t-elle un objet ? Dit-elle quelque chose ? Et si c'est le cas, que peut-elle ou doit-elle exprimer ? Et si elle n'avait pas de contenu, serait-ce si scandaleux ? Elle ne dirait rien. Et alors ?

Et à ce problème nous ajouterons les suivants : 1/Une définition de la musique est-elle possible 2/La musique est-elle déterminée par les régularités physiques, physiologiques, psychologiques ou culturelles ; et pourquoi existe-t-il une telle explosion de règles musicales, culturelles, alors que « LA nature » commune est si stable ? 3/La musique transmet-elle des vérités d'un type particulier, dépendantes (à l'inverse des vérités scientifiques) du style dans lequel elles sont insérées ? 5/Que faire de l'hypothèse du « musilangage », l'idée qu'à l'origine (homme de Néandertal) musique et langage n'étaient pas dissociés.

6/ Si la musique nous apprend quelque chose, est-ce à propos de l'humanité, qui n'a jamais vécu sans elle ? Et cet apprentissage curieux, est-ce « seulement » nous faire entendre les différentes nuances de nos voix, nos intonations, nos silences ? Et, au fait, pourquoi l'importance de la voix ? Dans l'opéra, dans les chansons ou nos dialogues ? Est-ce idiot de penser que c'est une importance politique ?

7/ Si la musique a réellement un contenu, ce contenu peut-il être, de plus ou uniquement, éthique ? Le contenu de la musique serait alors essentiellement normatif, répondrait à la question de l'orientation dans la pensée et dans la vie.

8/ « Pourquoi » serait la question de philosophie de la musique par excellence et la musique répondrait parfaitement à cette question : on aurait affaire à un monde imaginaire où tout serait nécessaire, où contrairement souvent à la vie politique ou historique, tout serait à sa place...Mais la musique, souvent aussi, peut être mise au service, avec trompettes, tambours ou haut-parleurs saturés, de nations expansionnistes ou séances de tortures. 9/De plus, penser que la musique nous offre des sortes de « chemins » qui ont l'avantage d'être nécessaires, par opposition à nos trajectoires biographiques ou collectives qui semblent bien être déterminées par une dose de hasard, ne serait-ce pas passer à côté du problème de son introduction dans la musique, et la musique contemporaine en particulier ?

10/Les récents débats autour de l'intelligence artificielle et plus généralement la machine en musique : une « god's like A.I. » musicale, un pur « esprit » compositeur doté d'une « âme » musicale infinie en comparaison duquel Bach ou Ligeti serait comme l'amibe face au cerveau humain est-elle...insensée ou pour demain ?

11/Enfin la question de l'assimilation de la musique au discours amoureux, et 12/Celle des liens conceptuels entre la valeur économique et la valeur musicale.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen écrit sur table en fin de semestre, (dissertation, explication de texte, essai)

Session 2 : oral en juin

ICONOGRAPHIE DE LA MYTHOLOGIE ANTIQUE

ENSEIGNANT : Michel TARPIN

NIVEAU : L1 L2 L3 ARSH

HORAIRE / LIEU : jeudi 14h-16h – TD 4

Les récits mythologiques développés dans le monde grec ont été source d'inspiration des arts plastiques dès l'époque archaïque et le sont rapidement devenus à nouveau dès la fin du Moyen Âge. Représenter un mythe ne consiste pas seulement à l'illustrer mais aussi à l'interpréter et lui faire dire ce que l'on souhaite, dans un rapport spécifique entre l'artiste et le regardeur, qui permet plusieurs niveaux de lecture. Nous verrons comment les élites chrétiennes se sont réapproprié les mythes les plus célèbres (et quelques-uns plus confidentiels), et comment ils ont été utilisés et réinterprétés pour fournir aux artistes et à leurs commanditaires une variété de thèmes iconographiques beaucoup plus riche que ce que le christianisme pouvait proposer.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Outre la capacité d'identification des mythes, indispensable à la compréhension de nombreuses œuvres modernes, voire contemporaines, l'objectif est surtout de permettre l'interprétation des œuvres recourant à des sujets mythologiques en prenant en compte le contexte de production et de réception de l'œuvre.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en janvier (identification des mythes représentés et rapide commentaire d'interprétation).

Durée : 2h.

Session 2 : type d'épreuve terminale : examen écrit, sur table, lors des examens terminaux en juin (identification des mythes représentés et rapide commentaire d'interprétation).

Durée : 2h.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Une fiche bibliographique d'orientation sera déposée sur le site Moodle du cours.

CRÉATION

ENSEIGNANTE : Myriam FRINAULT

NIVEAU : L1 ARSH

HORAIRE / LIEU : création jeudi 14h-15h groupe 1 et 15h-16h groupe 2 - Bâtiment EST Grand Studio

Attention, ce cours s'adresse spécifiquement aux chanteurs et instrumentistes sachant déchiffrer des partitions. Si vous êtes musicien, imaginatif et que vous souhaitez travailler la scène, le cours de création est fait pour vous !

Des thématiques de création vous seront proposées. Par groupes, vous composerez une musique liée à la thématique et vous vous mettrez en scène. Vous jouerez votre prestation devant la classe, puis devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Le cours de création ne dure qu'une heure. Vous devrez prévoir des répétitions avec vos partenaires pendant la semaine, afin de faire avancer votre travail.

Vidéo sur l'option Création : <https://youtu.be/k1Xt-YLmDkE>

QR code :



COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Composition musicale, mise en scène, prestation devant la classe et un jury de professionnels.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : évaluations par des prestations musicales orales devant la classe (2 à 3 fois par semestre) et devant un jury de professionnels en fin de semestre.

Durée de chaque prestation : 5 minutes environ.

Session 2 : évaluation par une prestation musicale orale sur un sujet traité pendant l'année.

Durée : 5 minutes.

CHŒUR

ENSEIGNANTE : Isabelle GARCIA-RAMBAUD

NIVEAU : L1 ARSH sauf L1 Musicologie

HORAIRE / LIEU : mercredi 16h-18h – Salle TD 11

Si vous aimez chanter, venez nous rejoindre 2 heures par semaine !

Au cours des deux semestres, le programme est établi autour de chants à 2, 3 ou 4 voix dans un répertoire varié allant de la période de la Renaissance au Jazz vocal ; L'ensemble se produit lors des concerts de fin d'année en Décembre et en Avril.

ATTENTION :

Pour intégrer le groupe, Il est nécessaire de savoir lire **la clé de sol (soprano/alto/ténor), la clé de fa (basse) et chanter juste**. Un petit test sera proposé lors de la première séance.

Si vous souhaitez faire partie du chœur, envoyez obligatoirement un message avant le premier cours à l'enseignante Mme Garcia-Rambaud à l'adresse suivante :

isabelle.rambaud@univ-grenoble-alpes.fr

NB : Afin de respecter le travail collectif et la progression du chœur, l'étudiant s'engage à être présent à chaque séance. En cas de plus de 2 absences injustifiées, l'étudiant ne sera plus autorisé à suivre le cours.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal + prise en compte de la présence régulière et du travail fourni tout au long du semestre

Session 2 : oral : évaluation sur plusieurs chants en quatuor vocal.

COMPRENDRE L'HISTOIRE DU CHRISTIANISME : LES ORIGINES (MÉDITERRANÉE ET AFRIQUE ORIENTALE I^E -VI^E SIÈCLES)

ENSEIGNANTS : Olivia ADANKPO-LABADIE et Laurent BRABANT

NIVEAU : L1 ARSH, L2 et L3 histoire de l'art, L2 et L3 musicologie, L2 et L3 philosophie et L2 et L3 SHA

HORAIRE / LIEU : mardi 12h-14h- Amphi ARSH 1

Comment le fils d'un charpentier d'une bourgade perdue de Galilée a-t-il lancé le mouvement religieux le plus important de l'Antiquité dont le succès et l'influence se sont répandus dans le monde entier ? Qui est Jésus selon le christianisme ? Quels sont les écrits au fondement de cette religion ? Quels sont les rapports entre le judaïsme et le christianisme ? Comment peut-on connaître la réalité historique du christianisme ? Telles sont les questions essentielles soulevées par la naissance et l'expansion du christianisme en Méditerranée orientale dans les premiers siècles de notre ère. L'objectif de cet enseignement est de comprendre comment les historiens abordent ces problèmes fondamentaux en mettant en évidence les méthodes et les outils de la recherche. Cet enseignement sera articulé en deux volets et reposera sur l'analyse d'une documentation variée (textes, iconographie, archéologie). Dans un premier temps, le cours proposera à la fois une analyse des sources bibliques et extrabibliques liées au mouvement de Jésus, puis retracera la formation des traditions sur Jésus dans le judaïsme puis hors du judaïsme. Dans un second temps, le cours abordera le succès paradoxal du mouvement de Jésus dans le bassin méditerranéen puis exposera la constitution des doctrines et des institutions du christianisme dans l'Empire romain (Occident et Orient) mais aussi en Afrique orientale (Nubie et Ethiopie).

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISÉES

Compréhension des sources de l'histoire du christianisme, maîtrise de notions historiques, lecture et synthèse de travaux historiques, organisation des connaissances, réalisation d'un podcast

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : examen terminal, questions de réflexion, contrôle de connaissances, analyse de documents, courts exposés (podcasts)

Session 2 : oral

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

Marie-Françoise BASLEZ, *Comment notre monde est devenu chrétien*, Tours, CLD, 2008.

Pierre MARAVAL, Simon Claude MIMOUNI, Claude LEPELLEY, *Le christianisme des origines à Constantin*, Paris, Presses Universitaires de France, 2006 (Coll. « Nouvelle Clio »).

Pierre MARAVAL, *Le christianisme de Constantin à la conquête arabe*, Paris, Presses Universitaires de France, 1997 (Coll. « Nouvelle Clio »).

Histoire du christianisme des origines à nos jours, J.-M. MAYEUR, Ch. PIETRI, A. VAUCHEZ, M. VENARD (dir.), t. 2 à 6, Paris, Desclée, 1993-2000. Voir les volumes 1 et 2 : *Le nouveau peuple* (des origines à 250), *Naissance d'une chrétienté, 230-450*, dir. J.-M. Mayeur et L. Pietri et alii.

Philippe TAREL, *La naissance du christianisme : La minorité chrétienne dans l'Empire romain, I^{er} - III^e siècles*, Paris, Ellipses Biographies & Mythes, 2023.

Paul VEYNE, *Quand notre monde est devenu chrétien*, Paris, Albin Michel, collection Idées, 2007.

La Bible, traduction œcuménique (TOB)

HISTOIRE DE LA FRANCE AU PREMIER XX^E S. (1914-1945)

1^{RE} PARTIE

ENSEIGNANT : Olivier FORLIN

NIVEAU : L1 - L2 ARSH sauf Histoire, L3 ARSH sauf Histoire

HORAIRE / LIEU : jeudi 14h-16h - Amphi ARSH 2

Cette UE optionnelle se propose d'étudier l'histoire de la France au premier XX^e siècle, en mettant l'accent sur les mutations majeures (politiques, socio-économiques, culturelles) que le pays a connues, sur les crises profondes (les deux guerres mondiales, la dépression économique des années 1930, la crise de la III^e République) qu'il a traversées, sur la perte de son statut de grande puissance, sur les projets de reconstruction en 1944-1945.

L'UE est conçue comme une étape importante dans la perspective de la préparation des concours d'enseignement et administratifs où la France au XX^e siècle est très souvent programmée.

Pensée en lien avec l'UEO d'histoire contemporaine proposée au S2 (« La France de 1945 à nos jours »), cette UE peut toutefois être suivie indépendamment de celle-ci.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

Session 1 : examen terminal : écrit de 2h (au choix : commentaire de documents ou dissertation)

Durée : 2h

Session 2 : oral

Durée : de 15 à 20 mn.

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

AZEMA Jean-Pierre et BEDARIDA François, *La France des années noires*, 2 vol., Paris, Le Seuil, 2000.

BEAUPRE Nicolas, *Histoire de France : Les Grandes Guerres (1914-1945)*, Paris, Belin, 2010.

BECKER Jean-Jacques, *La France de 1914 à 1940*, Paris, PUF, 2005.

GUIEU Jean-Michel, *Gagner la paix, 1914-1929*, Paris, Le Seuil, 2015.

MELTZ Renaud, *La France des années 1930. Les épreuves de la République*, Paris, Le Seuil, 2023.

LA DEUXIÈME GUERRE PUNIQUE (218 – 201 AVANT NOTRE ÈRE) : CONFLITS ET ÉCHANGES DANS LA MÉDITERRANÉE ANTIQUE

ENSEIGNANT : Paulin VATAIRE

NIVEAU : L1 ARSH - L2 et L3 ARSH SAUF Histoire

HORAIRE / LIEU : vendredi 10h-12h – Salle TD 4

Ce cours d'introduction à l'histoire antique propose de s'intéresser, à partir de l'étude de la deuxième guerre punique, à la Méditerranée occidentale à la veille de sa conquête par Rome. En décentrant le regard de la seule histoire romaine traditionnelle, il se veut être non seulement une découverte de l'histoire des différentes sociétés qui se partagent cet espace, mais aussi une initiation à plusieurs courants historiographiques récents (histoire connectée, « vision des vaincus »).

La deuxième guerre punique est un événement déterminant de l'histoire antique. Elle oppose les deux puissances régionales que sont Rome et Carthage, propulsant la première au rang d'empire méditerranéen et condamnant la deuxième à un déclin politique compensé par une remarquable vitalité culturelle et économique. Mais le conflit mobilise également les autres sociétés du bassin méditerranéen : communautés italiennes et hispaniques sollicitées par les belligérants, royaumes maure et numides d'Afrique du Nord, et jusqu'aux monarchies hellénistiques de Macédoine et d'Égypte. Cette guerre contribua à l'évolution de ces sociétés en provoquant entre elles mobilités, échanges et rencontres, et modifia durablement le visage de la Méditerranée antique.

COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES VISEÉS

Connaître les grandes lignes de l'histoire de l'espace méditerranéen pendant l'Antiquité

Se familiariser avec l'histoire de la République romaine

Connaître les principaux types de sources de l'histoire antique

Savoir analyser et exploiter des documents historiques

Se familiariser avec les grands courants historiographiques et leurs enjeux

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 :

Type de contrôle continu : N.A.

Type d'épreuve terminale : écrit (étude de document et questionnaire sur le contenu des CM)

Durée : 2h

Session 2 :

Type d'épreuve : Oral (sujet type dissertation)

Durée : 30min (15min de préparation, 10min de passage, 5min de questions)

BIBLIOGRAPHIE INDICATIVE

BOURDIN Stéphane, VIRLOUVET Catherine, *Rome, naissance d'un empire*, Paris, Belin, 2021

LANCEL Serge, *Carthage*, Paris, Fayard, 1991

LE BOHEC Yann, *Histoire militaire des guerres puniques (264 – 146 av.J.-C.)*, Paris, Tallandier, 1996

EXPRESSION FRANÇAISE

ENSEIGNANTE : Martine BÉRENGUER

NIVEAU : L1 ARSH

HORAIRE / LIEU : groupe 1 : Jeudi 14h - 16h Salle TD 5/ Groupe 2 : jeudi 16h - 18h Salle TD 5

Cet enseignement s'adresse à tous les étudiant.e.s de première année qui maîtrisent mal la langue française écrite ou orale, courante ou académique. Il permet de revoir des bases et de consolider des acquis, afin de mieux satisfaire les exigences de l'expression dans les UE disciplinaires.

Le cours d'expression française permet de consolider ses connaissances du fonctionnement de la langue française en orthographe, grammaire et conjugaison. Par ailleurs, il comporte une approche de la langue en vue d'un enrichissement du vocabulaire. Enfin, il apprend à mettre en forme sa pensée au sein d'un paragraphe ou d'un développement composé, en utilisant des liens logiques pertinents et en supprimant les fautes de syntaxe. En somme, il offre aux étudiants la possibilité d'apprendre ou de revoir les fondements nécessaires à toute approche de l'écrit dans les études universitaires.

Attention : l'inscription au cours entraîne un investissement personnel très régulier. Des travaux individuels ou collectifs pourront être évalués, en complément des devoirs donnés dans le cadre des examens. La révision des connaissances linguistiques fondamentales et des principales règles des exercices écrits et oraux est un atout pour la réussite tout au long du cursus universitaire comme de la formation professionnelle.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu pendant le semestre.

Session 2 : oral 1 h. en juin.

LATIN NIVEAU 2

ENSEIGNANTE : Clémence PELLETIER

NIVEAU : L1- L2 et L3 ARSH

HORAIRE / LIEU : vendredi 8h-10h – Salle TD 6

Ce cours de latin s'adresse aux étudiantes et étudiants de tout niveau et de toute discipline de l'ARSH qui n'ont jamais étudié la langue latine, ou seulement brièvement au collège, et qui voudraient en commencer l'étude afin d'avoir un accès direct aux sources anciennes. Il consiste en un apprentissage des principales notions grammaticales du latin, du vocabulaire de base, et de connaissances générales sur la culture et la littérature latines, avec l'objectif de pouvoir comprendre et traduire des textes courts. Il s'appuie sur le manuel « Latin pour grands débutants » de F. Barrière et J. Cornillon, auquel les étudiantes et étudiants devront avoir accès pour pouvoir suivre le cours.

DÉCOUVERTE DE L'ENVIRONNEMENT DES BIBLIOTHÈQUES

ENSEIGNANTE : Claire TOUSSAINT

NIVEAU : L1 Histoire et L1 Histoire de l'art

HORAIRE / LIEU : lundi 13h-16h - Pour le lieu : contact : mediat@univ-grenoble-alpes.fr

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir des compétences fondamentales pour travailler en bibliothèque

Enseignements : les bibliothèques, leurs personnels et leurs missions, visite d'une bibliothèque

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu : Un questionnaire comprenant 5 à 10 questions en relation avec les enseignements suivis est organisé en fin de semestre. Les questions posées peuvent nécessiter une réponse plus ou moins longue.

Session 2 : /

LES PUBLICS DES BIBLIOTHÈQUES

ENSEIGNANTE : Claire TOUSSAINT

NIVEAU : L2 Histoire et L2 Histoire de l'art

HORAIRE / LIEU : jeudi 9h-12h/ Pour le lieu : contact : mediat@univ-grenoble-alpes.fr

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir des compétences fondamentales pour travailler en bibliothèque

Enseignements : introduction aux politiques culturelles, connaissance et accompagnement des publics

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu : Les étudiants devront produire le compte-rendu d'une visite ou d'une conférence intégrée au programme d'enseignement en insérant des éléments d'analyse liés aux enseignements suivis lorsque cela est pertinent. Ils devront trouver une bibliothèque dans laquelle faire leur stage au semestre suivant.

Session 2 : /

LA MÉDIATION EN BIBLIOTHÈQUE (2)

ENSEIGNANTE : Claire TOUSSAINT

NIVEAU : L3 Histoire et L3 Histoire de l'art

HORAIRE / LIEU : jeudi 13h30-16h30 / Pour le lieu : contact : mediat@univ-grenoble-alpes.fr

Objectif : permettre aux étudiants d'acquérir des compétences fondamentales pour travailler en bibliothèque

Enseignements : rôle social des bibliothèques, pratiques culturelles, développer des compétences de médiation

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Session 1 : contrôle continu : présentation de la bibliothèque où sera suivi le projet de médiation

Session 2 : /

Vos contacts

ACCUEIL : RDC ARSHI

Nathalie CAU

04 38 42 19 00

SCOLARITÉ OPTIONS ARSH

POUR L'HISTOIRE

Nassima KOUACHI

arsh-licence-histoire@univ-grenoble-alpes.fr

POUR LA MUSICOLOGIE

Sylvaine MARIS-MURY

arsh-licence-musicologie@univ-grenoble-alpes.fr

POUR L'HISTOIRE DE L'ART ET ARCHÉOLOGIE

Johanne BLANC-GONNET

arsh-licence-histoire-art@univ-grenoble-alpes.fr

POUR LA PHILOSOPHIE

Dominique NUCCIO

arsh-licence-philosophie@univ-grenoble-alpes.fr

POUR LES SCIENCES HUMAINES APPLIQUÉES

Enya DELANNOY

arsh-licence-sha@univ-grenoble-alpes.fr

RESPONSABLE DE SCOLARITÉ

Fanny MASSET

arsh-scolarite@univ-grenoble-alpes.fr

MOBILITÉ INTERNATIONALE

Coraline MORA

arsh-international@univ-grenoble-alpes.fr

HANDICAPS

Fanny MASSET

arsh-handicaps@univ-grenoble-alpes.fr

STAGES

Christine BIGOT

arsh-stages@univ-grenoble-alpes.fr

ORIENTATION-RÉORIENTATION - ADMISSION

Christine BIGOT

arsh-admissions@univ-grenoble-alpes.fr

SOS ÉTUDIANTS

sos-etudiants@univ-grenoble-alpes.fr

04 57 42 21 98